



Réunion du 22 Juin 2020

Président : Charles BOULOGNE 06 81 76 10 01

Membres :

Secrétaire : Gérard D'ANGELO 06 15 97 16 67

Secrétaire Adjoint : Michel RIBIER : 04 77 92 28 87

Coupes : Guy DEBLIQUIS 04 77 92 28 87 (lundi, mercredi et vendredi après-midi)

U13 : Philippe GUILLOT 06 62 71 44 17 (avant 19H00)

U18, U15 : Charles BOULOGNE 06 10 52 07 37

U 7 : Georges FORTI 07 86 52 11 34 (Vend. après-midi)

U9 / U11 : Alain CERRUTTI 06 79 86 98 88 (après 18h)

AVIS AUX CLUBS

Les calendriers paraîtront mi-juillet. Celui de la ligue paraîtra fin juin et nous en sommes dépendant. Notre championnat devrait débiter le week-end du 4 octobre. La coupe Gambardella en U18 dont vous pouvez vous engager sur footclubs devrait débiter en septembre aux mêmes dates que la coupe de France (6, 13 et 20 septembre). La composition des poules de ligue sera validée ce mercredi 24 juin par les districts de LAURA

Courriel de ABC n° 560178 : Demande d'explications sur les engagements, la commission a répondu au correspondant du club.

U14

La constitution de la poule de la prochaine saison est établie par les critères définis en U13 et U15 (nombre d'équipes, label, encadrement, performance, nombre licenciés).

Pour l'instant, 11 clubs ont répondu favorablement, l'objectif est de constituer une poule de 12.

U15

La date limite pour les engagements a été fixée au 31 juillet pour la D1 et D2 et au 31 août pour la D3 brassage.

Les équipes évoluant en D3 brassage et souhaitant bénéficier d'un désistement éventuel en D2 doivent en faire la demande par courriel à la commission des jeunes. En cas d'arbitrage entre plusieurs équipes, c'est le classement de la saison 2019/2020 qui les départagera suivant nos règlements et le comité directeur qui doit se tenir mi-juillet validera.

Les pré-engagements sont disponibles sur footclubs, vous avez reçu un message du district pour ces engagements. La date limite est le 31 juillet pour la D1 et D2 mais nous vous invitons à le faire le plus rapidement possible pour nous aider à préparer la saison et vous satisfaire du mieux possible. N'oublions pas qu'en l'état, la D1 est composée de 15 équipes soit 30 journées (les congés scolaires seront obligatoirement impactés).

Suit à la décision de la commission de discipline sur la rencontre Génillac/SUC Terrenoire, le classement de U15 D3 poule A reste en l'état et SUC Terrenoire accède à la D2.

Important : L'ensemble de ces pré-engagements est accessible uniquement par le district de la Loire, impossible de le faire par l'intermédiaire de la délégation du Roannais. La ventilation sera faite ultérieurement.

Courriel SOUS ECOLES LAIQ. ST Priest/Jarez n° 525875 : Demande pour s'engager en U15 D2, la commission prend note (voir plus haut).

Courriel de ABC n° 560178 : Demande pour s'engager en U15 D2, la commission prend note (voir plus haut).

Courriel du S.C. Sury le Comtal n° 504249 : Confirmation de son engagement en U15 D2.

U18

La Date limite pour les engagements a été fixée au 31 juillet pour la D1 et D2 et au 31 août pour la D3 brassage.

Les équipes évoluant en D3 brassage et souhaitant bénéficier d'un désistement éventuel en D2 doivent en faire la demande par courriel à la commission des jeunes. En cas d'arbitrage entre plusieurs équipes, c'est le classement de la saison 2019/2020 qui les départagera suivant nos règlements et le comité directeur qui doit se tenir mi-juillet validera.



Les pré-engagements sont disponibles sur footclubs, vous avez reçu un message du district pour ces engagements. La date limite est le 31 juillet pour la D1 et D2 mais nous vous invitons à le faire le plus rapidement possible pour nous aider à préparer la saison et vous satisfaire du mieux possible. N'oublions pas qu'en l'état, la D1 est composée de 14 équipes soit 26 journées (les congés scolaires seront obligatoirement impactés).

Important : L'ensemble de ces pré-engagements est accessible uniquement par le district de la Loire, impossible de le faire par l'intermédiaire de la délégation du Roannais. La ventilation sera faite ultérieurement.

Courriel de CTE.OM et Social de Montreynaud n° 542421 : Demande pour s'engager en U18 D2, la commission prend note (voir plus haut).

Courriel du F.C. St Paul/Jarez n° 529727 : Demande pour engager son équipe 2 en U18 D2. La commission prend note (voir plus haut).

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

U13

Vous pouvez vous inscrire sur Footclubs en D1 (excellence), D2 (honneur) et D3 (promotion). N'oubliez pas votre souhait dans les desideratas de votre club.

La date limite d'engagement est le 27 septembre 2020.

En principe la première journée de championnat aura lieu le 7 novembre.

Afin d'alléger notre calendrier pour cette saison exceptionnelle d'après crise COVID, nous ferons des poules de 8 équipes en essayant de respecter les niveaux.

U11

La date des engagements a été fixée au 27 septembre 2020

Lors des engagements, n'oubliez pas d'indiquer :

- Le niveau dans lequel vous souhaitez voir évoluer vos équipes (District 1, District 2 et District 3).
- Le stade où se dérouleront les plateaux.
- Le(s) responsables des U11.
- Les équipes féminines.

U9

La date limite des engagements a été fixée au 27 septembre 2020.

La commission des jeunes a pris l'initiative de créer 2 niveaux en phase 1 (District 1 et District 2) et cela à partir de la saison 2020/2021.

Lors des engagements, n'oubliez pas d'indiquer :

- Le niveau dans lequel vous souhaitez voir évoluer vos équipes (District 1 ou District 2).
- Le stade où se dérouleront les plateaux.
- Le(s) responsables des U9.
- Les équipes féminines.
- Les jumelages.

U7

Date limite pour les engagements dimanche 27 septembre 2020.

Pas de niveau.

Les clubs peuvent préciser le secteur où ils désirent être : Stéphanois, plaine, Ondaine ou Gier.